

COMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 30 juin

121 aspirants inspecteurs de police de la Province de Liège ont prêté serment !

Ces 16, 24 et 29 juin, 121 aspirants inspecteurs formés à l'Ecole provinciale de Police ont prêté serment au Palais provincial. Cette prestation de serment est une étape indispensable de leur formation de base, avant l'apprentissage en alternance, sur le terrain, en zone de police.

Après leur formation de base, les aspirants seront affectés dans une unité opérationnelle de première affectation où ils effectueront un stage probatoire d'une durée de 6 mois. A l'issue de ce stage, ils seront nommés à titre définitif au sein de la police.

La prestation de serment, une étape symbolique et marquante de leur carrière, était aussi l'occasion pour leurs formateurs et leurs supérieurs de leur rappeler les missions et les valeurs fondamentales de leur futur métier.

Des valeurs sur lesquelles a particulièrement insisté la Députée de l'Enseignement et de la Formation, Muriel Brodure-Willain, lors de son discours face aux aspirants, faisant notamment référence à l'actualité : « *Nous savons que vous avez choisi de porter cet uniforme par esprit civique et par conviction. Nous savons que vous appliquerez sur le terrain, dès demain, les valeurs que vous apprenez chez vous (...). Les abus, inadmissibles, de certains ne doivent jamais entacher le travail remarquable de la police au cœur de la société pour protéger et rassurer les citoyens.* »

L'Ecole Provinciale de Police, respectueuse de ces valeurs démocratiques et soucieuse d'offrir une formation de qualité, a d'ailleurs élaboré en 2013 une Charte des valeurs et un Projet pédagogique, qui sont le fondement de la formation des policiers. La pédagogie est centrée sur la diversité, le respect de la personne et la coopération.

Comme le rappelle Bruno Vandervelden, Directeur-coordonateur de l'Ecole de Police, « *Nous formons chez nous des policiers citoyens, respectueux des libertés individuelles, des droits de chacun et des institutions* ».

Ainsi, depuis 1990, L'Ecole provinciale de Police, agréée du Service Public Fédéral de l'Intérieur depuis 2001, assure la formation de base des inspecteurs et inspecteurs principaux ainsi que des formations spécifiques fonctionnelles et continuées utiles ou nécessaires pour toute la carrière dans le domaine de la police.

Ces formations sont actualisées continuellement, sur base du plan de formation fédéral et en fonction des demandes des Zones de Police, afin de répondre au mieux aux exigences du métier.

La Province de Liège a beaucoup investi ces dernières années dans les technologies les plus avancées, afin de permettre aux apprenants de s'entraîner dans des conditions proches de la réalité de terrain.

Ainsi, à la Maison Provinciale de la Formation de Seraing, les aspirants policiers ont la possibilité de s'entraîner en parfaite complémentarité avec les pompiers et les secouristes-ambulanciers, également formés au sein des mêmes infrastructures.

La Province de Liège, en formant chaque année des centaines de policiers, affirme son attachement à la sécurité et au bien-être de ses citoyens. Elle joue pleinement son rôle d'opérateur de formation, en soutien, et à l'écoute, des zones de police.

Plus d'infos :

Loïc Fransolet, Chargé de Communication de Madame Muriel Brodure-Willain, Députée de l'Enseignement et la Formation

Loic.fransolet@provincedeliege.be

0497/20.17.44